

Appel d'offre et cahier des charges pour l'étude et la prospective du marché, du besoin en compétences, emplois et métiers dans le secteur de l'emballage.

1. Contexte

Pour suivre l'évolution des compétences et des besoins des entreprises, les membres du comité de l'Observatoire de la plasturgie ont décidé, pour mieux appréhender le marché de l'emballage plastique, d'étudier les futurs besoins en compétences, emplois et métiers dans ce secteur.

Le secteur de l'emballage plastique couvre notamment les marchés suivants : alimentaire (liquide et non liquide), produits d'entretien, biens d'équipement, médical, cosmétique, ...

Il est régulièrement impacté par des réglementations que ce soit en termes de sécurité ou d'écologie (exemple : mesures sur les sacs plastiques).

2. Objet du présent cahier des charges

Le présent cahier des charges a pour objet de préciser les finalités, contenus et modalités de réalisation de cette étude. À cet effet, il a vocation à être communiqué à des prestataires potentiels susceptibles de répondre aux attentes du Comité de pilotage de l'Observatoire National Paritaire Prospectif des Métiers, des Emplois et des Qualifications de la Plasturgie (OPMQ Plasturgie).

Il décrit ses attentes et précise le mode de réponse des prestataires souhaitant participer aux travaux. Le prestataire devra prendre en compte dans sa réponse l'ensemble des objectifs du projet et proposer une méthodologie et des livrables spécifiques.

2.1 Objectifs de l'étude

L'OPMQ souhaite une étude qui permette de mieux appréhender le marché de l'emballage plastique (alimentaire, biens d'équipement, médical, cosmétiques, ...) et de ses évolutions :

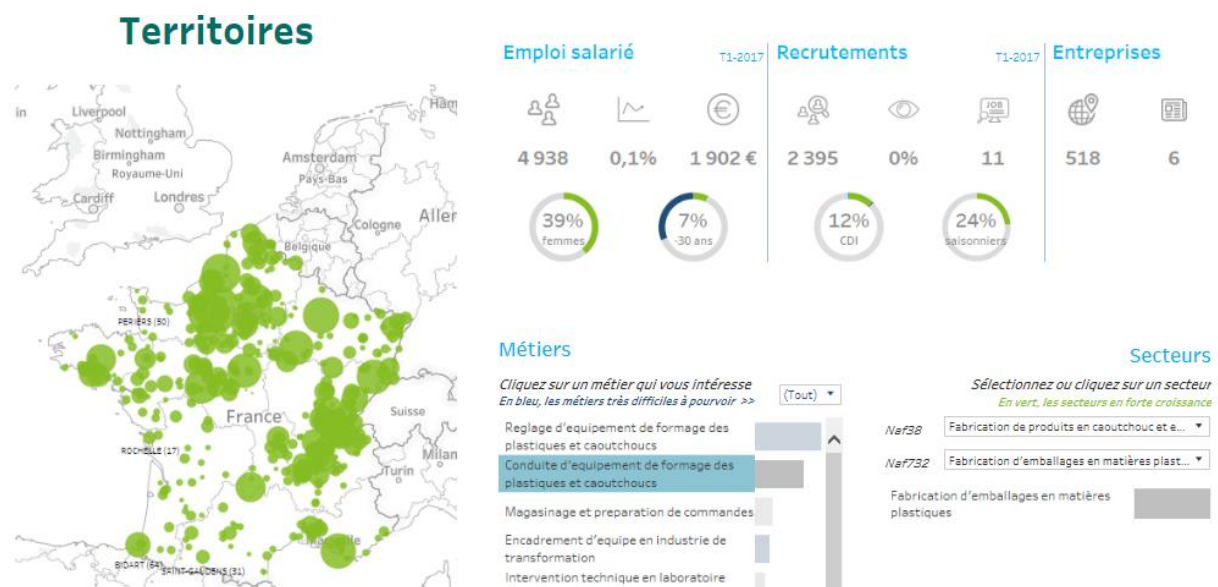
- D'un point de vue économique : nombre d'entreprises et de salariés réalisant de l'emballage (tout ou en partie), CA de ces entreprises, part de

marché par rapport aux autres matériaux (verre, carton, ...) sur les différents marchés, intégration des enjeux du développement durable (bio-sourcés, éco-conception, bio-dégradable, ...), etc.

- D'un point de vue « emploi / formation » en identifiant le besoin en compétences, les tendances des évolutions des compétences, dont les compétences manquantes sur ce marché, bilan et évolution sur les métiers de ce marché. Identifier qualitativement si l'offre en formation existante répond aux besoins spécifiques des entreprises présentes sur le marché de l'emballage plastique.

Actuellement, les entreprises du code NAF 22.22Z Fabrication d'emballage en matières plastiques représentent 19% des entreprises de la Plasturgie, 25 % des salariés, 18% des offres d'emploi déposées par les entreprises de la plasturgie.

La répartition au niveau du territoire national est la suivante:



En outre, une partie des entreprises relevant du code NAF 22.21Z Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques contribuent également au marché de l'emballage.

2.2 Produits attendus et méthodologie

Est attendu :

- une proposition de la méthodologie (enquêtes, interview, face-à-face, études : quantitative, qualitative, sources, etc.)
- Un bilan et une prospective sur les indicateurs macro-économiques (sans que cette liste soit limitative : nombre d'entreprises, d'établissements, taille d'entreprises, nombre de salariés, chiffres d'affaires, répartition des

marchés, utilisation intérim, part d'handicapés, Répartition Hommes/Femmes, PIB, CA, IPC, ...) et sur l'évolution nécessaires de compétences de nos métiers.

- la livraison d'un rapport et d'une synthèse de l'étude sur le marché avec le focus sur les évolutions en compétences, emplois et métiers, de l'adaptation de l'offre en formation aux besoins des entreprises dans les activités de l'emballage plastique.

Les candidats peuvent proposer des éléments et/ou des méthodologies complémentaires à ceux suggérés.

2.3 Calendrier de réalisation

Cette étude est programmée pour débuter fin 2017 et avec une finalisation en 2018. Il revient au consultant de proposer une planification du déroulement de l'action.

Le planning du processus de sélection prévoit :

- un délai de réponse fixé au plus tard le 24 Octobre 2017 ;
- une étude des réponses à l'appel d'offres du 24 Octobre au 7 Novembre 2017 ;
- audition pour le choix du prestataire lors de la réunion préparatoire aux alentours des 15 novembre 2017 matin dans les locaux de l'OPCA DEFi, vous serez prévenus de la date de cette audition au plus tard le 10 Novembre 2017 ;
- le lancement et cadrage de cette étude avec le prestataire sélectionné aura lieu lors du comité du 28 Novembre 2017 matin dans les locaux de la Fédération de la Plasturgie et des composites.

3. Conditions de réalisation de l'action et attentes vis à vis du consultant

3.1 Pilotage et suivi des travaux

Les actions de l'étude font l'objet :

- d'une coordination entre un chef de projet ad hoc désigné par le comité de pilotage de l'OPMQ Plasturgie et le chef de projet du prestataire sélectionné ;
- d'un suivi de réalisation au sein d'un groupe technique de l'OPMQ Plasturgie composé d'un membre collègue salarial et un membre collègue employeur.

Le groupe technique a pour mission d'accompagner et de suivre le déroulement de l'étude. Le comité de l'OPMQ Plasturgie a pour mission de valider les travaux réalisés.

Le prestataire retenu communiquera aux membres du comité de pilotage au plus tard 15 jours avant la tenue de la réunion tous les documents et présentations nécessaires au suivi de l'étude.

3.2 Réponse et propositions du prestataire

Le ou les prestataires souhaitant répondre à l'appel à projets devront faire parvenir leur proposition par écrit.

Elle devra comporter :

- la méthodologie pour réaliser cette étude ;
- une proposition de calendrier de réalisation des travaux, intégrant une adaptation selon le calendrier des instances de l'OPMQ Plasturgie ;
- un budget indiquant le nombre de jours prévus par étapes, les prix unitaires pratiqués (homme/jour);
- une présentation de l'équipe d'intervention, de ses compétences et de son expérience sur ce type de travaux, et des éventuels sous-traitants ;
- une liste indicative des éléments « économiques » et « emploi-formation » qui seront traités.

Présentée synthétiquement, cette réponse ne devra guère excéder vingt pages.

La réponse à l'appel à projets sera adressée au plus tard le 24 Octobre en 1 exemplaire relié et 1 version électronique à a.cherriere@opcadefi.fr :

OPCA DEFi – OPMQ Plasturgie
Appel d'offre : Emballage
A l'attention de Mme Audrey CHERRIERE
5/7 Avenue du Général de Gaulle
94166 SAINT MANDE CEDEX

4. Choix du prestataire

4.1 Critères de choix du prestataire

Le choix du prestataire s'appuiera sur les critères suivants :

- la qualité et la pertinence de la proposition et de la méthodologie proposée;
- les références de l'équipe et ses capacités d'intervention ;
- le rapport qualité/prix ;
- la capacité de livrer dans les délais préétablis.

Le Comité de pilotage de l'OPMQ Plasturgie se réserve le droit de ne pas donner suite aux propositions reçues à l'appel à projets.

Le Comité de pilotage de l'OPMQ Plasturgie s'engage à garder confidentielles les propositions reçues.

Le prestataire non retenu ne peut prétendre à aucune indemnité ni contester pour quelque motif que ce soit le bien-fondé de la décision du Comité de pilotage de l'OPMQ Plasturgie.

Le Comité de pilotage de l'OPMQ Plasturgie n'est engagé qu'après notification écrite au prestataire de l'acceptation du projet.

4.2 Modalités de choix du prestataire

Une éventuelle consultation des propositions des candidats ayant présenté une offre jugée pertinente au regard des critères définis ci-dessus pourrait être organisée le 15 novembre 2017 matin dans les locaux OPCA DEFI situés à Saint-Mandé. Si votre offre est présélectionnée, la date vous sera confirmée le 10 novembre 2017.

Audrey CHERRIERE
Responsable OPMQ Plasturgie